

SEANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2023
à 20H00 en Mairie

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice est de
15

Présents : Mrs Pierre ROSAIRE, Norbert BALTAZAR, Jean-Luc BALTZLI, Alexandre MALGRAS,
Christophe MOUREY, Marcel PINS,
Mmes Francine CAJELOT, Danièle DOSSIN, Vanessa GOUJET, Géraldine ROCHE,
Marie SALETTI,

Procurations : Mme Martine LELIEVRE procuration à M. Alexandre MALGRAS
Mme Marie-Laurence NION-COUPRIE procuration à Mme Marie SALETTI
M. ROMANOWSKI Clément procuration à Mme ROCHE

Excusé : M. Gilbert RONCALLI

Votants (présents et procurations) : 14

Secrétaire de séance : Marcel PINS

Date de la convocation : 2 juin 2023

- Après en avoir pris connaissance, le CM approuve à l'**unanimité**, le PV du CM du 6 avril 2023
- Le Point n°3 inscrit à l'ordre du jour : « Affaire immobilière-aliénation à titre onéreux d'immeubles bâtis » est reporté (corrections demandées)

DCM 2023/19 : Convention ENEDIS – Travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'amélioration du réseau électrique de distribution publique.
(Rapporteur : M. Le Maire)

Dans le cadre des travaux d'aménagement du nouveau lotissement « Les jardins de Rurange », ENEDIS va procéder à des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

Les travaux envisagés doivent emprunter une propriété communale.

Monsieur le Maire propose de conclure une convention de servitudes avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, DECIDE par 13 voix POUR et 1 abstention :

- D'approuver le projet de convention annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec ENEDIS, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

DCM 2023/20 : Convention ENEDIS – Pose d'un poste de transformation électrique et câbles Haute et Basse tension souterrains.

(Rapporteur : M. Le Maire)


Dans le cadre de travaux d'extension des réseaux électriques Haute et Basse Tension, et notamment la pose d'un poste de transformation électrique, route départementale 8 à RURANGE, LES-THIONVILLE, ENEDIS va occuper des parcelles dont la commune est propriétaire.

Monsieur le Maire propose de conclure une convention de mise à disposition avec ENEDIS.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, DECIDE par 8 POUR, 5 CONTRE et 1 ABSTENTION

- D'approuver le projet de convention annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec ENEDIS, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci

C.M. du 09 juin 2023

| | |
|-----------------------------------|--|
| ROSAIRE Pierre, Maire |  |
| PINS Marcel, secrétaire de séance | |